

SEMINAIRE

2008

**CENTRE TECHNIQUE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS**

**C
T
N
E
R
H
I**

Lundi 6 octobre 2008

LA PRÉVENTION DES HANDICAPS

LA PRÉVENTION DES HANDICAPS

6 octobre 2008

Conception :

**Jean-Baptiste
THIERRY**

Maître de conférences
Université de Nancy 2

Horaire :

9 h. 30 – 17 h.

Lieu :

CTNERHI
236 bis, rue de Tolbiac
75013 PARIS
Tél : 01 45 65 59 40
Fax : 01 45 65 44 94

e-mail :

r.martinez@ctnerhi.com.
fr

Site Internet :

www.ctnerhi.com.fr

Tarifs :

350 € TTC

Associations membres du CTNERHI :

320 € TTC

Etudiant :

80 € TTC

La prévention des handicaps est une obligation nationale. Les pratiques médicales qui permettent de prévenir ces handicaps sont strictement encadrées par le droit : diagnostic prénatal, diagnostic préimplantatoire, interruption de grossesse fondée sur l'état de détresse ou sur une nécessité médicale. L'accomplissement d'une telle pratique sur un foetus qui souffre d'une déficience ou sur une femme handicapée, outre les problèmes éthiques soulevés, entraîne une réaction particulière du droit.

Si le droit participe à la lutte contre les déficiences d'origine biologique, c'est en légitimant les pratiques médicales qui permettent de s'assurer de la normalité de l'enfant à naître. Cette protection est variable selon que l'être en question est ou non conçu. S'il n'est pas conçu, la prévention de la déficience d'origine biologique consistera à empêcher toute fécondation. Les pratiques de contraception forcée ont ceci de commun qu'elles ne concernent que les personnes handicapées mentales. Il s'agit ici d'éviter la naissance d'un enfant né d'une mère handicapée mentale afin d'éviter les difficultés pratiques inhérentes à la gestion d'une telle famille. A l'inverse, si l'enfant est conçu, la question de l'interruption de grossesse se pose.

L'étude de l'encadrement légal et réglementaire des méthodes de prévention des handicaps prend place dans un contexte plus large qui est celui de la prochaine révision des lois de bioéthique.

Objectif :

- Éclaircir l'action des intervenants ;
- Préciser le cadre juridique des méthodes de prévention employées ;
- Permettre, le cas échéant, une modification des pratiques.

Public :

- Tout intervenant intéressé au monde du handicap.

Méthodologie :

- Exposé ;
- Discussion ;
- Documents de travail : textes, jurisprudence, études de cas.

Programme :

Matinée :

- Présentation des règles juridiques applicables au diagnostic prénatal et au diagnostic préimplantatoire accomplis sur un foetus qui souffre d'une déficience ou sur une femme handicapée.

Après-midi :

- Présentation des règles juridiques applicables à l'interruption de grossesse fondée sur l'état de détresse ou sur une nécessité médicale.

BULLETIN D'INSCRIPTION
(à retourner accompagné de l'acompte de 30 %)

Lundi 6 octobre 2008
La prévention des handicaps

CTNERHI à l'attention de Régine Martinez
236 bis, rue de Tolbiac – 75013 PARIS
Tél : 01 45 65 59 40 – Fax : 01 45 65 44 94
e-mail : r.martinez@ctnerhi.com.fr - Site internet : www.ctnerhi.com.fr

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom

Prénom

Fonction

Etablissement Administration Association Entreprise

Association membre du CTNERHI Particulier Etudiant

Structure

Adresse

CP Ville

Tel. Fax

Email professionnel

Email personnel

Adresse de facturation si différente

Structure

Adresse

CP Ville

TARIF¹ – Repas compris

350 € 320 €² 80 €³

Conditions de règlement : 30 % au moment de l'inscription à titre d'acompte qui restera acquis au CTNERHI en cas de désistement, le solde à réception de la facture tenant lieu de convention de formation simplifiée.

Attention : nombre de places limité à 15 personnes (ce séminaire pourra être reprogrammé ultérieurement en fonction des demandes)

N° agrément formation continue : 11-75-213-17-75

*Signature du participant
et cachet de la structure*

¹ Les tarifs ne sont pas soumis à la TVA

² Tarif préférentiel pour les associations nationales membres du CTNERHI

³ Tarif spécial pour les étudiants **sous réserve des places disponibles**
(sur présentation de la carte d'étudiant)